

Communiqué de SUD Education Créteil

L'union SOLIDAIRES et SUD-Education n'ont pas cessé de pousser l'intersyndicale nationale à l'élargissement du mouvement de contestation, pour en faire un mouvement de grève générale reconductible interprofessionnelle, seul moyen de faire plier le gouvernement.

Nous avons partout favorisé l'unité syndicale, signant de nombreux appels communs, participant partout où nous le pouvions aux actions interprofessionnelles de grèves et de manifestations, organisant des caisses de solidarité, allant sur les piquets de grève et de blocages.

Nous avons poussé partout à l'extension du mouvement et, de fait, avons favorisé au rapprochement des journées d'actions pour entraîner une dynamique véritable et éviter les journées saute-mouton.

Nous ne sommes pas encore parvenus à faire plier le gouvernement, qui s'est arc-bouté sur des positions extrêmes (passage en force, réquisition, déni de démocratie, répression,...). Il y avait encore 1,2 millions de manifestants dans toute la France le 6 Novembre alors qu'un matraquage médiatique incessant répète que "c'est fini ! la loi est votée ! on ne peut plus venir en arrière ! Maintenant, il faut parler du remaniement..."

Quand certaines organisations en appelaient à la préservation des biens et de l'économie, nous affirmions la nécessité d'un véritable rapport de force, générant l'espoir en notre capacité de gagner.

La détermination des salariés ces dernières semaines a ébranlé le gouvernement. La colère des salariés est intacte !

Le 23 novembre, nous ne voulons pas enterrer la contestation et nous préférons continuer à lutter pied à pied, de façon unitaire, partout où nous sommes implantés, pour redonner les moyens à la contestation de s'exprimer encore plus largement. Nous devons retourner vers nos lieux de travail pour trouver les moyens de transformer les exaspérations individuelles en mobilisations collectives.

Nous appelons à poursuivre le combat:

- pour l'abrogation de la loi du 9 novembre
- pour le retour aux 37,5 annuités pour tous Public/Privé
- pour la retraite à taux plein à 60 ans
- pour l'augmentation des cotisations sociales patronales en fonction des besoins de financement des caisses de retraites (CNAV+complémentaires)
- pour l'arrêt des suppressions de postes dans l'éducation
- pour des créations de postes de titulaires à la hauteur des besoins exprimés par les salariés (postes classes, Titulaires-remplaçants, RASED, etc.)
- pour l'abrogation de la masterisation
- pour la titularisation sans condition de tous les précaires

Créteil le 16 novembre 2010

